

BTS PRODUCTION HORTICOLE Orientation agriculture biologique

(floriculture, pépinière, arboriculture fruitière, maraichage)

PAR VOIE SCOLAIRE, EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN FORMATION CONTINUE

Code diplôme : 32321111 RNCP : 15613

► Descriptif :

Le ou la titulaire du diplôme exerce son activité dans des contextes variés (plein air, sous abris, hors-sol) en prenant en compte le facteur environnemental et en mettant en œuvre des techniques de haut niveau. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable. Il accèdera à des postes de responsabilité et pourra envisager la reprise ou la création d'entreprise.

► Exemples d'activités visées :

- ◆ gérer la production d'une entreprise
- ◆ prendre des décisions
- ◆ être acteur dans des démarches qualités, avec des technologies respectueuses de l'environnement et de la santé du consommateur
- ◆ utiliser les nouvelles technologies pour les tâches techniques et de gestion
- ◆ encadrer des équipes
- ◆ être en contact permanent avec les entreprises et veiller sur l'évolution des systèmes de production (technicien conseil)

► Pour s'inscrire :

Sur le site Parcoursup, entretien de motivation et sur dossier, pour la formation continue sur entretien

► Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un baccalauréat (quelle que soit la spécialité) ou équivalent.

Possibilité de formation en 1 an pour les titulaires d'un BTS ou d'un diplôme équivalent (niveau 5).

En apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans.

En Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 29 ans.

Dans les 2 cas, signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

► Durée de la formation : 2 ans - 1400h En alternance (stages ou entreprise si contrat)

Chaque année : 700h de formation à la MFR soit 20 semaines et de 18 semaines (stagiaire) à 27 semaines (apprenti) en entreprise.

Possibilité d'adapter la durée de formation après un positionnement.

► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Alternance d'enseignement général et professionnel

► Méthodes et outils pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance basée sur le vécu / Interventions de professionnels du secteur / Visites terrain / Suivi personnalisé en centre de formation et en entreprise

► Modalités d'évaluation :

Des évaluations régulières / entraînements pour évaluer la progression d'acquisition des compétences / Contrôle continu tout au long du parcours de formation

Enquêtes de satisfaction 2 fois par an

► Modalités d'examen : 50 % CCF 50 % Epreuves Terminales

► Le diplôme préparé : Le BTSA

Diplôme de niveau 5 « Production Horticole » délivré par le Ministère de l'Agriculture

► Les objectifs de la formation :

Former des professionnels compétents et qualifiés.
Développer le sens des responsabilités, de l'initiative et de la prise de décisions.

► Les débouchés :

Poursuite de formation :

Licence Pro, CS, autre...

Vie active : Chef d'entreprise horticole, salarié, chef de culture, technicien, technico-commercial.

► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi-pension (nous contacter).

Voie scolaire : voir nos tarifs site internet. Apprentissage et FC (nous consulter).

Tableaux de rémunération en fonction du contrat :

Rémunération en Contrat apprentissage*	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% SMIC**	43% SMIC**	53% SMIC**	100% SMIC**
2ème année	39% SMIC**	51% SMIC**	61% SMIC**	
3ème année	55% SMIC**	67% SMIC**	78% SMIC**	

* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

** Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	100% ou 85% rémunération conventionnelle

Contenu de la formation :

Répartition horaire :

Disciplines	Nombre total d'heures*	
	1 ^e année	2 ^e année
<u>Enseignements généraux</u>		
Expression, communication et économie générale	85	90
LV1 : Anglais	50	50
Education Physique et Sportive	40	40
Mathématiques et Informatique	90	10
<u>Enseignements professionnels</u>		
Gestion de l'alternance et accompagnement au projet personnel et professionnel	45	65
Modules professionnels :		
Pilotage de l'entreprise et filière	65	55
Fonctionnement des agrosystèmes et équipement	135	120
Expérimentation	0	40
Organisation du travail	15	50
Conduite de Production Horticole	140	145
<u>Module d'Initiative Locale (MIL)</u>	35	35
Total	700	700

* Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2021-2022